



« Je ne suis pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir »

La «Loi» que Jésus mentionne, ou «Torah» en hébreu, correspond au Pentateuque de notre Ancien Testament. Elle contient les révélations que Dieu a faites à Moïse au mont Sinaï, à commencer par son nom, Yahvé. On y trouve également des préceptes concernant les règles de pureté et de culte. Dans cette Loi, la lèpre ne désigne pas tant la maladie qu'on connaît aujourd'hui que des problèmes de peau que l'on considérait comme des impuretés contagieuses. Celles-ci pouvaient être le signe d'un châtement de Dieu à la suite d'un péché. En conséquence, la Loi juive exigeait que le malade soit exclu de la communauté. Pour revenir, non seulement il fallait que sa guérison soit constatée, mais il devait également offrir des sacrifices pour sa purification, lesquels étaient accomplis par un prêtre.

Dans l'Evangile, le lépreux demande à Jésus non pas la guérison proprement dite, mais la purification. Il voit donc en Jésus un prêtre assez puissant pour le purifier sans avoir à obéir aux prescriptions de la Loi juive. En outre, Jésus transgresse l'ordre de ne pas toucher un lépreux et se place ainsi au-dessus de la Loi. Il semble donc que Jésus abolit les préceptes que Dieu a donnés au peuple juif. Cependant, après avoir guéri et purifié le lépreux, Jésus lui ordonne d'aller accomplir auprès des prêtres juifs les sacrifices prescrits par Moïse. D'ailleurs, Jésus est formel sur la question de l'obéissance à la Loi qui doit être accomplie jusqu'au moindre iota. Pourquoi alors se permet-il de passer au-dessus de la Loi ? Ne nous donne-t-il pas un exemple de liberté vis-à-vis de l'autorité religieuse ?

Pour comprendre l'attitude de Jésus, il est utile de préciser que le concept juif de «Torah» était bien plus large que ce que l'on appelle «loi». En effet, notre mot «loi» trouve son sens dans le grec «nomos» qui est à proprement parler un ensemble de préceptes juridiques. «Torah» a une signification plus large et moins juridique que «nomos». Dans la Torah, on trouve tout ce que Dieu a dit à Moïse sur lui-même et sur son projet pour son peuple. La Torah n'est donc pas d'abord une loi juridique, mais une invitation à connaître Dieu et à lui ressembler par le comportement. Suivent alors des préceptes qui servent de guide à l'homme pour devenir, par son agir, le reflet de Dieu. Or, personne ne peut davantage ressembler à Dieu que Jésus, l'image visible du Dieu invisible. C'est en ce sens que Jésus accomplit parfaitement la Torah, ou Loi. C'est ce dont Il veut témoigner en demandant au lépreux d'aller voir les prêtres pour se soumettre aux préceptes de Moïse.

Les premiers chrétiens ont arrêté d'obéir à un bon nombre de préceptes juifs, comme la circoncision ou l'interdiction de manger du porc. Mais, il ne faudrait pas y voir une volonté d'abolir la loi antérieure. Il s'agit au contraire de la suspension de certains préceptes moralement neutres pour retrouver le cœur de la Loi. Pour nous, accomplir la Loi c'est donc faire comme Jésus : c'est lui ressembler, c'est devenir des fils de Dieu à l'image du Fils de Dieu. Toute la Loi se résume dans le double commandement de l'amour : «aimer Dieu et aimer son prochain comme soi-même». Ainsi, comme le dit Saint Augustin : «aime et fais ce que tu veux !»

D. Louis Gustave de Torcy

ÉVANGILE

6^{ème} DIMANCHE ORDINAIRE

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 1, 40-45

En ce temps-là, un lépreux vint auprès de Jésus ; il le supplia et, tombant à ses genoux, lui dit : « Si tu le veux, tu peux me purifier. » Saisi de compassion, Jésus étendit la main, le toucha et lui dit : « Je le veux, sois purifié. » À l'instant même, la lèpre le quitta et il fut purifié. Avec fermeté, Jésus le renvoya aussitôt en lui disant : « Attention, ne dis rien à personne, mais va te montrer au prêtre et donne pour ta purification ce que Moïse a prescrit dans la Loi : cela sera pour les gens un témoignage. » Une fois parti, cet homme se mit à proclamer et à répandre la nouvelle, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans une ville, mais restait à l'écart, dans des endroits déserts. De partout cependant on venait à lui.

MESSE DES MALADES
À SAINTE-BERNADETTE
(voir page 2)

GRUPE EFFATA
(voir page 2)

CHAPELLE DE L'ADORATION
(voir page 2)

LIVRETS DE CARÊME
(voir page 4)

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

DIMANCHE 14 FÉVRIER

15h30-16h30 Adoration-Confession à la Basilique
16h30 Messe grégorienne à la Basilique

LUNDI 15 FÉVRIER

14h30 Réunion des Mères de famille au Plateau Notre-Dame

MARDI 16 FÉVRIER

14h30 Partage d'Evangile salle Don Bosco
15h30-16h30 Réunion Biblique à Sainte-Bernadette

MERCREDI 17 FÉVRIER

16h30 Chapelet, 17h Messe à Notre-Dame de la Paix

DIMANCHE 21 FÉVRIER

15h30-16h30 Adoration-Confession à la Basilique
16h30 Messe grégorienne à la Basilique

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE : Paul PETREQUIN
Paul BIRESENT, Vincent OLTRA, Jean-Louis CESSIEUX

BOULOURIS : Unto SAVOLAINEN

SAINTE-BERNADETTE : Renée BOUTET

ATTENTION

En raison de la neuvaine à Sainte-Bernadette les Messes du lundi et jeudi à la Basilique sont célébrées à Sainte-Bernadette.
Voir le tableau des Messes page 3

MESSES DES CENDRES

Mercredi 17 février

Journée de jeûne et d'abstinence

8h Messe à NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE

11h30 Messe à SAINTE-BERNADETTE

16h30 Messe à NOTRE-DAME DE LA PAIX

17h Messe au DRAMONT

LIVRETS DE CARÊME

Cette année la paroisse vous propose pour vous accompagner chaque jour du Carême dans votre cheminement de foi vers Pâques deux livrets

- Carême pour tous avec le Pape François

- En marche vers Pâques avec les séminaristes de la Cte Saint-Martin

En vente à votre librairie au prix de 2 €



DÉGÈS

MESSES

CARÊME

EN ROUTE POUR LE CARÊME

AGENDA DES MESSES



DIMANCHE 14 FÉVRIER - 6^{ème} Dimanche du temps ordinaire

8h30 N.D. de la Victoire : *Famille SAUREL*
9h Le Dramont : *Denise et Jean-Pierre GENOUX*
9h30 Tous les Saints : *Nicole DUPLOUY*
9h30 Boulouris : *Francis GHESQUIERE, Jean-Albert LUC*
André-Jean LEJEUNNE, Alain FANCHON (1^{er} anniv. de décès)
10h30 Agay
10h30 N.D. de la Victoire : *Famille DUCOURNAU-OUVRRARD*
Lucien DENONCIN, Léonce et Marcelle CARON
Bernard PELTIER
11h N.D. de la Paix : *Claire et Famille CALM*
11h Sainte-Bernadette : *Christian et Gérard FIFIS*
Marcel, Raymond et Maurice SANCHEZ
16h30 N.D. de la Victoire : *Edouard POLYCARPE*

LUNDI 15 FÉVRIER - Férie

17h Sainte-Bernadette : *Eliane KOLLEN*

MARDI 16 FÉVRIER - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Norbert WALTER*
17h Le Dramont : Intention particulière
17h Sainte-Bernadette : *Christiane BUR*

MERCREDI 17 FÉVRIER - Cendres

8h N.D. de la Victoire : *Antoine TUR*
11h30 Sainte-Bernadette : *Action de grâce pour Albane*
17h N.D. de la Paix : *Charles PAUCHET*
17h Le Dramont

JEUDI 18 FÉVRIER - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Adrien GIL*
17h Sainte Bernadette : *Jacqueline CAPOT*
17h Le Dramont : *Familles PEGARD-BUSIN*

VENDREDI 19 FÉVRIER - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Jacques MARGARIT*
17h Agay intention particulière
17h Sainte-Bernadette : *Action de grâces*

SAMEDI 20 FÉVRIER - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Jacques PUJOL*
9h Agay
16h30 N.D. de la Victoire : *Roger et Catherine INIESTA*

DIMANCHE 21 FÉVRIER - 1^{er} Dimanche de Carême

8h30 N.D. de la Victoire :
9h Le Dramont : *Robert FEDOU*
9h30 Tous les Saints
9h30 Boulouris : *Adeline REY, Jean-Pierre SIGNORET*
10h30 Agay
10h30 N.D. de la Victoire : *Raymond PLUNIAN, Pierre BERTIN*
Bernard ROLL (3^{ème} anniversaire de décès)
11h N.D. de la Paix : *Gaston ROBIN (Anniversaire de décès)*
et le vivants et défunts des familles ROBIN-GAIGNET
Colette MULLER
11h Sainte-Bernadette : *Pierre HIRSTEL, Marie BISCAINO*
16h30 N.D. de la Victoire :
Marie-Madeleine MARCHAL-HATIER et sa famille

MESSE DES MALADES A SAINTE-BERNADETTE

« Je confie toutes les personnes malades, les agents de santé et ceux qui se dévouent aux côtés de ceux qui souffrent, à Marie, Mère de Miséricorde et Santé des malades..... Qu'elle soutienne notre foi et notre espérance et qu'elle nous aide à prendre soin les uns des autres avec un amour fraternel. »

Extrait du message du Pape François
journée mondiale des malades.

Ce jeudi 11 février nous étions réunis à Sainte Bernadette autour des malades venus confier leur maladie, leur handicap, leur grand âge à la miséricorde de Dieu notre père et à la tendresse de Marie notre mère du ciel. Une dizaine de personne a reçu l'onction des malades, signe de la compassion de Dieu qui nous offre son réconfort et sa force pour traverser ces épreuves.



DES NOUVELLES DU GROUPE EFFATA...

Mardi soir, 5^{ème} rencontre du groupe Effata qui réunit des adultes qui recommencent dans la foi et des personnes qui se préparent à des sacrements. Ce fut une nouvelle fois un précieux moment fraternel et c'est autour de « l'histoire de notre Salut » que Don Christophe a animé cette soirée et a nourri nos âmes et nos intelligences !

Plusieurs événements joyeux à venir :

Dimanche 14 février à la Basilique, il y aura l'entrée en catéchuménat de 7 personnes qui demandent le baptême : Sandra, Matthieu, Ardiana, Petrit, Bresilda, Blerta et Briland.

Jordan et Matthieu seront quant à eux baptisés lors de la veillée pascale, cette année.

Le 22 mai, ce seront 12 paroissiens qui recevront la confirmation à Saint Maximin.

De beaux motifs d'action de grâce pour cette année 2021 ! Toute notre famille paroissiale est invitée à s'unir à eux en prière et à assister aux différentes cérémonies.



«Nouvelles de la chapelle de l'Adoration perpétuelle à côté de la Basilique»

Tout va bien ! Le chemin est libre. Le chauffage marche.

Le code est toujours le même (pour l'instant).

Il faut seulement se remotiver et se réorganiser pour que Jésus ait ses adorateurs réguliers. Je souhaite superviser cela.

Ceux qui veulent se remotiver pour cette réorganisation (organiser les heures de permanence), mon contact : 06 43 11 52 25; llarroque@csm.fr.

Tout un carême s'offre devant nous maintenant, pour nous recentrer sur Jésus, de toutes façons.

Et après Pâques, nous espérons inviter les Missionnaires de la Très Sainte-Eucharistie à remettre ce «feu» de l'adoration au coeur de toute la Paroisse, pour que Jésus soit adoré « sur la terre comme au Ciel ».

Don Laurent Larroque



1^{er} DIMANCHE DE CARÊME - 21 FÉVRIER 2021

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 1, 12-15

Jésus venait d'être baptisé. Aussitôt l'Esprit le pousse au désert et, dans le désert, il resta quarante jours, tenté par Satan. Il vivait parmi les bêtes sauvages et les anges le servaient. Après l'arrestation de Jean, Jésus partit pour la Galilée proclamer l'Évangile de Dieu ; il disait : « Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile. »

ÉTAPE DE JORDAN À LA BASILIQUE

Dimanche au cours de la Messe, Jordan, un de nos deux catéchumènes qui seront baptisés à Pâques, a reçu deux prières importantes dans la vie de tout chrétien : le Credo de Nicée-Constantinople et le Notre Père.



CITRONS ET PAMPLEMOUSSES

Si vous n'utilisez pas vos citrons et pamplemousses nous traités de vos jardins, les Soeurs de la Consolation les récupèrent pour préparer de bonnes confitures.

Merci de les apporter au patronage mercredi 17 février.



FIN DE LA NEUVAINÉ À SAINTE-BERNADETTE DU 15 AU 18 FÉVRIER

| Date | Chapelet | Messe |
|-----------------------------------|----------|-------|
| Lundi 15 février | 16h30 | 17h |
| Mardi 16 février | 16h30 | 17h |
| Mercredi 17 février (Cendres) | - | 11h30 |
| Judi 18 février Sainte-Bernadette | 16h30 | 17h |

ACTION DE CARÊME 2021

Cette année, nous vous proposons de soutenir la mission de 5 prêtres et diacres français à Cuba ! La communauté Saint-Martin est présente depuis 14 ans à Placetatas suite à l'appel de l'Evêque du diocèse de Santa Clara. Pays marqué par une culture athée et athéiste,

L'ÉGLISE À BESOIN DE VOUS !

Nous vous sollicitons pour soutenir les projets de notre mission :

- la sauvegarde pure et simple du soutien scolaire pour 500 jeunes : le bâtiment accueillant le soutien scolaire menace de s'effondrer et a donc du être fermé ! Notre projet de reconstruction de ce bâtiment vieux de 100 ans ne pourra voir le jour qu'avec votre aide,
- la création d'une ferme pour produire les aliments nécessaires aux repas distribués aux plus pauvres, l'ouverture de garderies à Placetatas et à Falcón,
- la réfection de chapelles,
- l'achat de maisons-chapelles ou casas de misión
- et bien d'autres projets encore !

Un don à la paroisse San Atanasio
est déductible d'impôts.

Enveloppes disponibles dans votre église



AED
AIDE A L'ÉGLISE EN DÉTRESSE

Par chèque à l'ordre de « AED Mission Placetatas » à l'adresse suivante :
Communauté Saint Martin - Cuba
8 place de la basilique
53601 EVRON CEDEX



Sur internet à l'adresse ci-dessous
<https://don.aed-france.org/missionplacetatas>